Feu vert pour la télématique

Le conseil régional a, sur proposition de son président, fait officiellement acte de candidature, hier, pour la mise en œuvre dans la Nord-Pas-de-Calais de l'annuaire électronique, cette décisin vient après celle du conseil régional de Picardie, avant celle de Provence-Côte d'Azur. Elle répond à la volonté du Ministre des P.T.T. de mettre en œuvre cette technologie dans les régions qui en feront la demande espresse.

L'enjeu est considérable, car, derrière le terme curieusement limitatif « d'annuaire électronique », c'est, en fait, de la télématique qu'il s'agit. La technologie est prête. Avant la fin de l'année, les P.T.T. devraient proposer à ses abonnés du téléphone des « terminaux » pour un supplément de 50 à 100 F par mois. Ces « terminaux » permettront de faire apparaître sur l'écran T.V. familial, par l'intermédiaire du téléphone, Les images fixes emmagasinées dans des « banques de données » — des mémoires — connectées sur le réseau.

Ainsi, l'annuaire est un service du système télématique. Ce sera, en fait, la banque de données des P.T.T., la seule que les télécommunications constitueront elles mêmes. Mais entreprises, collectivités locales, associations, pourront elles aussi se connecter au réseau pour diffuser des informations pratiques que l'usager pourra consulter à la demande, grâce à son clavier. Elles pourront, grâce à des ordinateurs plus complexes, permettre à l'usager d'effectuer lui-même des réservations, des commandes, des virements de compte à compte. A titre expérimental, le Crédit Agricole à Lille offre déjà de tels services à ses clients.

Cette techinique très légère (il suffit d'une vingtaine de millons anciens, à peine, pour acheter le micro-ordinateur qui permettra de lancer sur le réseau téléphonique 2.500 images T.V. différentes, que l'on peut renouveler jour après jour) va provoquer une véritable révolution aussi bien dans la gestion des petites et moyennes entreprises que dans la vie pratique, à terme, des citoyens. Nous en reparlerons.

Il faut savoir qu'en se portant candidate pour le développement de cette technologue, la région Nord-Pas-de-Calais va favoriser dans les deux années qui viennent le développement de son réseau télé-

phonique.

Reste à prévoir les politiques complémentaires : former les jeunes qui maitriseront demain ces techniques, inciter les industriels de la région à mettre en fabrication des matériels électroniques aux normes du réseau P.T.T. (Antiope), qui est un réseau européen. Enfin, favoriser la constitution de « Banques de données » et services, sans lesquelles les terminaux ne seraient que des jouets de luxe.